ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Fondation Opale, 1978 Lens

Samedi 12 octobre 2019 à 10h00

▶ Ordre du jour de l'assemblée générale

1. **Mot de bienvenue** de la présidente
2. **Approbation du PV** de l'AG du 6 octobre 2018
3. **Rapport d'activités** 2018-2019
4. Présentation de la **nouvelle commission du Jury du Prix**
5. Présentation du programme des **manifestations 2020**
6. Lecture des **comptes**,
   présentation du rapport des vérificateurs et approbation
7. **Elections statutaires**
8. Approbation des **nouveaux statuts**
9. **Divers** : augmentation des cotisations

▶ 11h30 Intervention de M. Robert Cramer

Président de la section genevoise, conférence sur le thème « Protection du patrimoine et développement de la politique fédérale ».

▶ 12h30 Apéritif à la Fondation Opale

▶ 14h00 Visite guidée exceptionnelle

La Résidence Les Mischabels à Crans-Montana, sous la conduite de Mme Sylvie Doriot et M. Ewout Gysels, membres de Patrimoine Valais romand.

Patrimoine culturel et bâti en milieu alpin

PATRIMOINE VALAIS ROMAND
SECTION DE PATRIMOINE SUISSE

Route de Chippis 14
1950 Sion

www.patrimoinevalais.ch
valais@patrimoinesuisse.ch

Genève Gruyère-Veveyse
Jura Jura bernois
Neuchâtel Valais romand Vaud

LE CLOU ROUGE
2020/2021

www.leclourouge2020.ch
valais@leclourouge.ch

10h00 - Début de l'AG et contrôle des présences

Comité : Magali Anne Bonard, présidente, Raphaël Dallèves, Gysels Ewout, Guy Reichenbach, Martine Stadelmann Beuret - Excusés : Anne Bourban, Philippe Cherix, Suzana Mistro.

Jury du Prix de section : Léonard Bender, Sylvie Doriot Galofaro, Maeva Besse, Marie Berceron, Mathieu Maréchal - Excusés : Rafael Matos Wasem, Valérian Bitschnau.

Membres présents : 26, dont 5 du comité.

Invités : M. Martin Kilias, président de Patrimoine suisse, M. Robert Craner, président de Patrimoine suisse Genève, Mme Claire Delaloye, Patrimoine suisse Genève, et M. Simon Franzen, directeur du CVPC à Sion.

1. Mot de bienvenue

La présidente, Magali Anne Bonard, remercie toutes les personnes présentes et particulièrement la direction et le personnel de la Fondation Opale qui nous reçoit dans ses locaux. Elle salue la présence de M. Martin Kilias, président de Patrimoine suisse, ainsi que de M. Robert Cramer, président de Patrimoine suisse Genève, et Mme Claire Delaloye, de Patrimoine suisse Genève.

2. Approbation du PV de l'AG 2018

Le procès-verbal de l'AG du 06 octobre 2018, qui s'était tenu au Domaine de la Doges, est consultable sous la rubrique « actualité » de la page Valais du site patrimoinesuisse.ch et sur le nouveau site de la section « www.patrimoinevalais.ch », comme mentionné dans la convocation.

Aucune remarque n'a été émise. Le procès-verbal est approuvé par acclamation générale.

3. Rapport d'activités 2018/2019

Avec 16 nouvelles inscriptions, le nombre de membres de la section pour 2019 est de 200.

Depuis la dernière assemblée générale en 2018, le comité s'est réuni en séances ordinaires à 6 reprises, soit en novembre 2018, puis pour 2019 en janvier, en mars, en juin, en août pour sa séance au vert et en septembre.

Voyage du #Clourouge2018 en Suisse romande

En 2018, dans le cadre de l'Année européenne du Patrimoine culturel 2018, les sections romandes de Patrimoine suisse se sont unies pour faire voyager le Clou rouge de l'opération « Roter Nagel » lancée par l'Architkturforum Obersee à Rapperswil, et reprise par le Valais romand depuis 2013.

Le voyage du Clou rouge s'est terminé le 17 novembre 2018 à la Villa Turque à La Chaux-de-Fonds après avoir parcouru quelque 765 km. Pour clore cet événement, une conférence et une table ronde « Qu'est-ce que le patrimoine ? » s'est déroulé le même soir au Club 44 à La Chaux-de-Fonds.

Pour commémorer toutes les étapes de ce voyage du Clou rouge en Suisse romande, à l'initiative de Pierre A. Martin et approuvée par tous les présidents romands de Patrimoine suisse, une revue a été éditée. Elle est remise aux membres et invités présents.

Appel à candidature pour la commission technique

Le comité a décidé de mettre sur pied une commission technique pour toutes les questions liées aux oppositions avec comme mission une lecture régulière du Bulletin officiel du Valais.

La présidente adresse un appel à tous les membres afin de savoir si des architectes ou toutes autres personnes seraient intéressés à faire partie de cette commission. Vous êtes les bienvenus, contactez-nous!

Demandes de soutien pour des oppositions

Régulièrement, des demandes de soutien pour des oppositions arrivent au comité. La présidente prend chaque fois contact avec les personnes, et se rend dans la plupart des cas sur place avec eux pour analyser la problématique. Ensuite, le comité décide d'une stratégie à suivre. Le cas échéant, il est toujours possible de faire signer une lettre à Patrimoine suisse, qui bénéficie du droit de recours.

En 2019, deux lettres de soutien ont été envoyées par notre comité aux communes de Crans-Montana et de Chamoson.

4. Présentation de la commission du Jury du Prix de section

La parole est donnée à Léonard Bender. Il présente la nouvelle commission du Jury du Prix de section, composée de :

- Léonard Bender - architecte EPF-SIA
- Martine Stadelmann Beuret - architecte
- Sylvie Doriot Galofaro - docteur en Histoire de l'art
- Rafael Matos Wasem - géographe
- Maéva Besse - historienne de l'art et muséologue
- Marie Berceron - historienne de l'art et muséologue
- Valérian Bitschnau - architecte EPFZ
- Mathieu Maréchal - architecte EPFL

Pour le prochain Prix de section qui sera décerné en 2020, le Jury désire récompenser une commune valaisanne pour son engagement dans la sauvegarde de son patrimoine bâti. Le prix récompensera les procédures mises en place par une commune afin de mettre en valeur, de manière concrète, son bâti emblématique.

Les communes candidates devront fournir un dossier qui argumente et spécifie leurs volontés de mise en valeur et/ou de sauvegarde de son patrimoine bâti ou paysager. Le délai de retour est fixé au 15 février 2020.

5. Présentation du programme des manifestations 2020

Pour 2020, le thème national des manifestations bisannuelles de Patrimoine suisse, subventionné par l'Ecu d'Or, est « Les paysages culturels ». La section du Valais romand a l'opportunité d'organiser six balades en lien avec ce thème. Pour emmener les visiteurs le long des balades, le comité a fait appel à Jean-Christophe Moret, guide conférencier et archéologue.

La parole est donnée à Jean-Christophe Moret pour sa présentation : « Six balades, six lieux inscrits à l'ISOS », de Visperterminen au Grand-Saint-Bernard, en passant par le Val d'Hérens, le Val d'Anniviers, Sion et Martigny. Elles sont réservées aux membres de Patrimoine Valais romand et gratuites.

La présidente informe que les manifestations du Clou rouge dans le cadre du patrimoine culturel 2018 ont eu un Impact important au niveau de la synergie et de la visibilité des sections romandes. Pour 2020, l'aventure continuera : les sections romandes ont décidé de reconduire leur expérience et d'utiliser le Clou rouge comme symbole et relais pour chacune de leur manifestation. Les arrêts du Clou seront autant d'occasions pour s'interroger sur les interactions entre le patrimoine bâti et le paysage.

6. Comptes

Avant de passer à la présentation des comptes, la présidente rend hommage à M. Christian Moser, vérificateur des comptes, décédé en juillet 2019 à l'âge de 70 ans, et demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

Présentation des comptes

Magali remercie Mme Chantal Wyss pour son travail de comptabilité. En résumé :

- Le bilan des actifs est de CHF 111'370.85 au 31.08.2019 contre CHF 110'521.85 au 31.08.2018.
- La fortune nette au 31.08.2019 s'éleve à CHF 99'830.85 contre CHF 100'763.65 au 31.08.2018.
- Le résultat de l'exercice 2018/2019, après déduction des créanciers et passifs transitoires, accuse une perte de CHF 932.80.

Rapport des vérificateurs des comptes

Pierre A. Martin a accepté de fonctionner comme vérificateur de compte ad'intérim avec Rafael Matos-Wasem. Il donne lecture du rapport des réviseurs des comptes certifiant l'exactitude des comptes présentés, attestant la bonne tenue et invitant l'assemblée à donner décharge aux organes concernés.

Approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par acclamation générale.

7. Elections statutaires

Au nom du comité, la présidente remercie Raphaël Dallèves, arrivé au terme de son mandat et en limite d'âge selon les statuts, et Sylvie Doriot Galofora, au terme de son 3e mandat, pour leurs engagements au sein de la section. Elle leurs remet un cadeau et ils sont applaudis chaleureusement par l'assemblée.

Afin de remplacer l'absence de M. Moser, la présidente propose comme vérificateur de compte M. Jean-Yves Perruchoud, expert-comptable, domicilié à Chalais.

Aucune remarque n'est émise. Sa candidature est acceptée à l'unanimité par acclamation générale.

8. Approbation des **nouveaux statuts**

Le projet de nouveaux statuts est consultable sous la rubrique « actualité » de la page Valais du site patrimoinesuisse.ch et sur le nouveau site de la section « www.patrimoinevalais.ch », comme mentionné dans la convocation.

La présidente passe la parole à Raphaël Dallèves pour la présentation des nouveaux statuts.

Bref historique : Afin de pouvoir réviser les statuts de notre section, il fallait attendre la révision définitive de ceux de Patrimoine suisse. Cette dernière a duré 2 à 3 ans, avec beaucoup de discussions en raison des différents points de vue entre les sections suisses. Les nouveaux statuts de Patrimoine suisse sont entrés en vigueur le 1er août 2017.

Depuis deux ans, le comité actuel a travaillé sur le projet des nouveaux statuts de la section et celui-ce est finalisé. Les modifications importantes sont :

- Le nom de la section, anciennement «Patrimoine suisse, section Valais romand», change et devient «Patrimoine Valais romand».
- Les articles relatifs au Prix de section (art .23 et 24) ont été redéfinis. Patrimoine Valais romand décerne un prix, en règle générale chaque deux ans, destiné à mettre en lumière une œuvre particulièrement remarquable dans le Valais romand sous l'angle de la sauvegarde dans les règles de l'art d'un bâtiment, d'un site bâti digne d'intérêt ou du savoir-faire artisanal en lien avec le bâti. A cet effet le comité missionne un jury, formé de cinq membres au moins, parmi lesquels deux membres du comité.

Aucune question n'est émise. Les statuts sont approuvés par acclamation générale.

9. Divers

Sur décision de l'Assemblée des délégués de Patrimoine suisse, la cotisation annuelle passe de CHF 60.- à CHF 70.- dès janvier 2020. Pour compenser cette augmentation, le comité de la section a décidé d'organiser des événements, tels que des visites guidées ou des conférences, pour ses membres.

Mme Christiane Grandmousin informe du projet d'implantation au-dessus de la Bâtiaz, à Martigny, d'un radar pour le guidage des avions vers Sion. Il s'agirait d'une antenne d'une hauteur d'environ 35 m., avec un impact sur le paysage. La présidente prend note de l'information et se renseignera auprès de l'OFAC.

11h30 - Fin de l'asssemblée générale

N'ayant plus de questions ou d'informations des membres, la présidente remercie tous les personnes présentes. Elle les invite à participer à la conférence de M. Robert Cramer « Protection du patrimoine et développement de la politique fédérale », avant de partager un apéritif convivial dans le hall de la Fondation.

Pour clore la journée, à 14h00, les membres sont invités à une visite guidée exceptionnelle de la Résidence Les Mischabels à Crans-Montana, sous la conduite de Mme Sylvie Doriot et M. Ewout Gysels, membres de Patrimoine Valais romand.

Le teneur du PV : Pierre A. Martin

La présidente : Magali Anne Bonard